



TRANSPORTS

Protéger son vélo du vol

Les beaux jours incitent à sortir en vélo, aussi faut-il pouvoir le stationner et le retrouver entier ! Quelques conseils de base pour se prémunir contre le vol de vélo :

Publié le 07 août 2019

Achetez un bon antivol

Equipez-vous d'au moins un antivol en U. Même un mauvais U vaudra toujours mieux qu'un bon câble. Un **bon antivol en U** est la meilleure protection contre le vol. Il constitue un investissement rentabilisé dès la première tentative de vol ! Un simple câble ne résiste pas plus de 5 secondes à un voleur.

Dimensions typiques : Anse de 10 cm de large, 25 cm de long. Vérifiez notamment l'espace entre la roue avant et le tube diagonal du cadre.

Attachez toujours votre vélo

Même pour un arrêt de courte durée ou dans un endroit réputé sûr : Certains voleurs sont à l'affût des vélos laissés devant une boutique "juste pour 2 minutes". Un vol sur deux a lieu à domicile, dans la cave, le garage, la cour ou le hall d'immeuble.

Attachez **le cadre et si possible la roue avant** (plus facile à voler) **à un point fixe.**

Accrochez votre antivol **de préférence en hauteur** (50 cm minimum) pour limiter les risques d'effraction. Si possible inclinez la serrure vers le bas, cela rend le crochetage moins aisé.

Évitez de laisser des accessoires "clipsables" très facilement amovibles, en particulier d'éclairage, sur votre vélo en stationnement.



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

